

Les lettres d'avis d'ordonnance desdites délégations vous parviendront, comme d'usage, sous le timbre de la direction de la comptabilité générale.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral, Sénateur,  
Ministre de la marine et des colonies,*  
Pour le Ministre et par son ordre :  
*Le Directeur des colonies,*  
Signé : MICHAUX.

---

**N° 137. — DÉPÊCHE ministérielle au sujet de l'élection de M. Jules Grévy comme Président de la République.**

(Cabinet du Ministre.)

Paris, le 31 janvier 1879.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Ainsi que je vous l'ai fait connaître par le télégraphe, M. le Maréchal de Mac-Mahon ayant donné sa démission, les deux Chambres réunies en Assemblée nationale, conformément à l'article 7 de la Constitution, ont procédé à l'élection du nouveau Président de la République.

M. Jules Grévy a été élu, pour sept ans, par 563 voix sur 713 votants.

Toutes les opérations du Congrès se sont effectuées avec un ordre parfait. Je vous prie de donner à cette importante nouvelle toute la publicité qu'elle comporte.

Les Ministres ont donné leur démission, mais ils restent chargés de l'expédition des affaires.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral, Sénateur,  
Ministre de la marine et des colonies,*  
Signé : A. POTHUAU.

---

**N° 138. — DÉPÊCHE ministérielle portant que les magasins des subsistances du service Marine à Tahiti ne seront plus ravitaillés par la métropole ; approvisionnement direct.**

(Directions : Services administratifs ; — Colonies, 4<sup>e</sup> bureau : Subsistances et hôpitaux.)

Paris, le 3 février 1879.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Dans un rapport en date du 2 septembre dernier, M. le Commandant en chef la division navale de l'Océan Pacifique m'a signalé l'existence, dans les magasins du service Marine à Tahiti, de quantités considérables de certaines den-